



Le Grand Baptiste

9 janvier 2026

Bonjour à tous,

Nous sommes maintenant au cœur de l'hiver !

Voici des informations importantes pour les prochaines semaines. Bonne lecture !

Période officielle d'inscription 2026-2027 pour les nouveaux élèves

La période officielle d'inscription pour les nouveaux élèves du préscolaire et du primaire se tiendra du **7 au 27 janvier, de 8 h 30 à 11 h et de 13 h 15 à 15 h 15.**

Les parents pourront également venir inscrire leur enfant en soirée le mercredi 21 janvier. Lors de cette journée, les inscriptions se prolongeront jusqu'à 20 h et il sera possible de visiter l'école.

Pour inscrire leur enfant, les parents doivent apporter les documents suivants : certificat de naissance et 2 preuves d'adresse valides au Québec.

Offre de formations gratuites pour les parents

Notre école met à votre disposition un abonnement aux Parcours Parents, une ressource en ligne qui vous offre des contenus concrets et inspirants pour soutenir votre rôle de parent au quotidien. Ce mois-ci, nous vous partageons également un aperçu des nouveaux contenus qui arriveront en 2026.

[Visionnez la bande-annonce](#)

Activer votre accès

Votre accès est gratuit, offert par l'école et s'active en moins de 10 secondes.

<https://aidersonenfant.com/activation?key=651CCH>

En activant votre compte maintenant, vous pourrez:

- Explorer le contenu déjà disponible
- Recevoir automatiquement les nouveautés 2026 dès leur sortie
- Suivre les parcours à votre rythme
- Revenir aux ressources aussi souvent que nécessaire

Votre compte est déjà activé? Parfait! N'oubliez pas que vous avez accès à l'ensemble des événements en direct passés, disponibles en rediffusion, ainsi qu'à tous les parcours existants que vous pouvez revisiter au moment qui vous convient.

Date d'expiration : 31 octobre 2026

Retour de la friperie

Quand : jeudi 29 janvier, de 15 h 15 à 17 h 30

Où : Gymnase de l'école

Quoi : Des vêtements pour enfants de 4 à 16 ans

Presque tout à 1 \$.

Venez en grand nombre

Vaccination 4^e année

La vaccination contre les hépatites A et B et les VPH pour les élèves de 4^e année se tiendra le 12 février. Vous recevrez de plus amples informations prochainement.

Possibilité d'ouverture du service de garde durant la semaine de relâche du 2 mars au 6 mars 2026

Vous recevrez sous peu une communication du service de garde au sujet de la semaine de relâche qui se déroulera du 2 au 6 mars prochain. Chacune des écoles primaires du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) pourra offrir le service de garde si les inscriptions permettent son autofinancement. Notre service de garde pourrait être ouvert lors de la semaine de relâche si le nombre minimal d'inscriptions par jour, qui est de 42 enfants pour assurer l'autofinancement, est atteint.

Conseil d'établissement

Les réunions du conseil d'établissement se tiennent à l'école, à 18 h. Ces réunions sont ouvertes au public. Les prochaines rencontres auront lieu les 10 février, 14 avril et 9 juin.

Du 1^{er} au 7 février, c'est la semaine des enseignant(e)s !

La semaine des enseignants et des enseignantes est une belle occasion pour souligner l'engagement et l'excellent travail fait par notre équipe auprès des élèves. Nous leur témoignons toute notre reconnaissance et notre gratitude. N'hésitez pas, à votre tour, à leur manifester votre satisfaction à l'égard de leur travail auprès de votre enfant.

Procédure pour les tempêtes de neige (CSSDM)

Dans le cas où une tempête est annoncée pour le lendemain, le CSSDM surveille les conditions météo et routières dès la soirée de la veille. Elle peut choisir ou non d'émettre à ce moment **un avis de veille** sur ses différents sites Web et plateformes de médias sociaux. L'avis de veille n'est pas automatiquement synonyme de fermeture de nos établissements pour le lendemain.

Par la suite, la décision de fermer ou non les écoles se prend généralement **très tôt le matin**, le jour même, en fonction des conditions météorologiques et de l'état des routes. Ces renseignements guident la prise de décision de notre équipe, en concertation avec les 4 autres centres de services scolaires de l'île de Montréal, les transporteurs scolaires et la Société de transport de Montréal (STM).

Une fois la décision prise, et à ce moment seulement, la chaîne de communication pour joindre parents, élèves et employés est déclenchée. Cette chaîne comprend les canaux suivants : le site web, la page Facebook, le compte Twitter et le compte Instagram du CSSDM, le site web de l'école, des messages dans les médias, ainsi qu'un message dans la boîte vocale du CSSDM et de l'école.

Si aucun message se prononçant sur la fermeture entière ou partielle de nos établissements n'a été diffusé à 6 h du matin, vous pourrez déduire que tous les établissements du CSSDM sont ouverts.

Remise du bulletin de la 2^e étape et rencontres de parents.

La deuxième étape de l'année scolaire se termine le 13 février.

Le bulletin scolaire de votre enfant sera disponible sur **Mozaik** le 26 février.

Pour cette 2^e étape, les enseignants rencontreront **principalement** les parents d'enfants qui présentent des défis d'apprentissage ou de comportement. Cette rencontre permettra d'échanger et de convenir de moyens pour améliorer la situation. Si tel est le cas, l'enseignant(e) vous recevra une invitation à une rencontre.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler toute l'importance de votre collaboration afin de soutenir les efforts de votre enfant pour que celui-ci parvienne à une réussite dont il sera fier.

Vous déménagez?

Il est primordial que vous informiez le secrétariat de l'école dès que vous avez pris la décision de déménager et que vous connaissez votre nouvelle adresse. En effet, l'organisation de la prochaine année scolaire repose sur le nombre d'élèves qui fréquenteront notre école. Un seul élève en plus ou en moins peut parfois entraîner la nécessité de réorganiser les groupes. Le plus tôt nous le savons, le mieux c'est. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Pour des activités extérieures agréables et sécuritaires !

En plein cœur de la saison hivernale, nous souhaitons vous faire part des bonnes pratiques mises en place à notre école pour assurer la santé et la sécurité de nos élèves et des membres du personnel.

Au fil des ans, diverses solutions ont été implantées, en collaboration avec le Centre de services scolaire de Montréal, afin d'encourager les sorties à l'extérieur tout en préservant la sécurité de nos élèves. Notre milieu s'adapte aux particularités du climat québécois et notre personnel fait preuve d'une grande créativité pour faire bouger les jeunes, beau temps, mauvais temps.

Être bien adapté à l'hiver québécois

À notre école, la pratique des activités extérieures est adaptée à la météo et à l'état de la cour de récréation. Par exemple, lorsqu'il neige et que les conditions le permettent, des jeux spécifiques peuvent être organisés pour tirer profit des joies hivernales.

En cas de grands froids, nous nous appuyons sur divers outils pour guider nos décisions, tels que les prévisions météorologiques d'Environnement Canada, la Charte des températures pour les enfants de l'Association québécoise de la garde scolaire ou encore les Précautions et mesures à prendre en situations de grand froid.

À retenir

- Lorsque nécessaire, nous écourtons les périodes à l'extérieur. Nous portons aussi une attention particulière à l'habillement des enfants ainsi qu'à leur confort.
- Dès qu'il y a présence de glace, nous veillons à ce que les accès aux entrées de notre bâtiment soient déneigés et déglacés en tout temps.

Toutefois, déneiger ou déglacer entièrement la cour n'est pas une solution privilégiée, notamment du point de vue opérationnel et environnemental.

· Lorsque les conditions ne permettent pas une sortie sécuritaire, les élèves profitent de récréations intérieures, où des activités de jeux collectifs, de lecture et autres sont prévues.

Face aux singularités de notre hiver québécois, l'ensemble de notre personnel demeure engagé à faire bouger les élèves, en priorisant leur sécurité en tout temps.

Prise de médicaments à l'école

Afin d'assurer la sécurité des enfants et pour respecter les règles en vigueur, les adultes de l'école **ne peuvent pas fournir ou administrer de médicaments aux élèves** tels de l'acide acétylsalicylique (Aspirine), acétaminophène (Tylenol, Temptra), ibuprofène (Advil, Motrin) ou autres.

Cependant, les adultes de l'école **peuvent administrer ou distribuer des médicaments prescrits à l'élève**, uniquement si le titulaire de l'autorité parentale complète et signe formulaire joint à cet envoi (formulaire N096).

Il est nécessaire de toujours transmettre le contenant et le contenu originaux du médicament puisque sur l'étiquette sont inscrits, par le pharmacien, le nom de l'enfant, le nom du médecin, le nom du médicament, la date de péremption, la posologie ainsi que la durée du traitement.

L'école se réserve le droit de ne pas administrer le médicament ou mettre fin à l'administration ou la distribution de celui-ci si toutes les informations nécessaires ne lui sont pas transmises en conformité avec le formulaire N096.

Nous vous rappelons aussi qu'un enfant qui fait de la fièvre doit rester à la maison. Des informations supplémentaires au sujet de la fièvre chez les enfants se trouvent ici :

<https://www.ciussmcq.ca/blogue/86/fievre-chez-l-enfant-on-repond-aux-5-questions-que-les-parents-se-posent/>

Nous vous remercions de votre collaboration.

Assiduité scolaire

Comme nous le savons tous, l'assiduité scolaire est une clé de la réussite. Arriver à l'heure, ne manquer des heures de classe que pour des raisons importantes sont certainement des habitudes essentielles à développer.

Chez les élèves du primaire, cette responsabilité incombe évidemment aux parents, les enfants étant encore trop jeunes pour les assumer seuls. Malgré cela, les enfants apprennent de tout ce qu'ils vivent, entendent, voient et ressentent. Ils comprennent très bien l'importance donnée par leur milieu familial à la ponctualité et à la présence à l'école. Un discours accompagné d'actions cohérentes est essentiel pour instaurer des habitudes porteuses de réussite.

Journées de la persévérance scolaire

Du 16 au 20 février 2026, la 22^e édition des Journées de la persévérance scolaire soulignera le rôle fondamental que nous avons toutes et tous à jouer pour motiver les jeunes, les accompagner dans leur parcours scolaire et les soutenir dans leur persévérance.

Tous les gestes d'encouragement, d'accompagnement, de félicitations et d'écoute s'additionnent pour aider à insuffler à nos jeunes l'énergie, la détermination et la persévérance dont ils ont besoin pour poursuivre la route vers la fin de l'année scolaire. Les JPS célèbrent donc encore cette année le rôle essentiel de l'entourage dans le parcours de tous les jeunes, afin de leur offrir ce dont ils ont besoin pour croire en leurs rêves, révéler leur potentiel et persévérer.

Pour en savoir plus : <https://www.journeesperseverancescolaire.com/fr>